



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 6 MAI 2022

Suspendus pour 1 match : 2

Suspendu pour 2 matchs : 1

Suspendu pour 3 matchs : 1

Suspendus pour 4 matchs : 10 – brutalités et propos grossiers à arbitre

Suspendus pour 5 matchs : 4 – propos grossiers

Suspendus pour 6 matchs : 2 – intimidations et crachat

Suspendu pour 9 matchs : 1 – intimidations et propos grossiers à arbitre

Suspendu pour 5 mois : 1 – intimidation à arbitre après match par Dirigeant

Suspendus pour 8 mois : 2 – fraude sur licence

Suspendu pour 1 an : 1 – fraude sur licence

Suspendu pour 2 ans : 1 – fraude sur licence éducateur

Matchs arrêtés : 3

Instruction : 1

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.